

InterimairesInfo.org

Le portail numérique des parcours professionnels du travail temporaire

Date : 19/05/2022

La branche du travail temporaire lance [interimairesinfo.org](https://www.interimairesinfo.org), un portail numérique sur les parcours professionnels, destiné aux salariés intérimaires, aux demandeurs d'emploi et aux professionnels qui les accompagnent. Ce site est né de la volonté conjointe des organisations syndicales de salariés et de Prism'emploi.

Porté par le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT), en collaboration avec le FASTT et l'Observatoire de l'intérim et du recrutement, [Interimairesinfo.org](https://www.interimairesinfo.org) a été conçu et initié par les partenaires sociaux de la Branche et bénéficie du soutien du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. 2,5 millions de personnes réalisent au moins une mission d'intérim chaque année. Ces salariés intérimaires et les professionnels qui les accompagnent au long de leur parcours ont besoin de disposer d'une information accessible, fiable et adaptée sur les parcours professionnels.

La vocation d'interimairesInfo.org

[Interimairesinfo.org](https://www.interimairesinfo.org) a pour ambition d'informer, de guider et d'orienter les utilisateurs. Il apporte des réponses directes et facilite l'accès aux sources d'information qualifiées, en particulier les sites publics de référence. Si le portail est conçu en premier lieu pour les salariés intérimaires, il est aussi un espace de ressources pour les personnes souhaitant accéder à l'emploi via l'intérim.

Enfin, le portail apporte des repères essentiels pour mieux comprendre le travail temporaire, ses acteurs paritaires, la relation entre le salarié, l'agence d'emploi, et l'entreprise utilisatrice recourant à l'intérim.

[Interimairesinfo.org](https://www.interimairesinfo.org) est également utile aux professionnels qui accompagnent les salariés et les candidats : les agences d'emploi, les opérateurs intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle, etc. L'objectif de cette plateforme est ainsi de mettre en valeur et de mieux faire connaître les actions de la branche du travail temporaire et les opportunités qui peuvent être saisies par les salariés intérimaires. À terme, des expériences, des témoignages, des réalisations viendront enrichir le contenu du site.

Les 4 grands thèmes du portail [interimairesInfo.org](https://www.interimairesinfo.org)

Les utilisateurs y trouvent des contenus sur les emplois porteurs dans la branche, la formation et le développement des compétences, ainsi que sur les services accessibles pour faciliter leur vie quotidienne et professionnelle et surmonter certains freins à l'accès à l'emploi ou à la formation (mobilité, logement, santé, protection sociale...). Des guides pratiques comme celui destiné aux personnes en situation de handicap et diverses documentations sont disponibles sur le site.

Ouvert en phase test le 1er mars 2022, le portail est désormais accessible à tous depuis le 2 mai.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter une fiche de présentation directement sur le portail à l'adresse : www.interimairesinfo.org/presse/



CONTACT

Marc-Olivier JOUAN

Directeur du FPETT - Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire
marc-olivier.jouan@fpett.fr

A PROPOS DU FPETT

Le FPETT (Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) a été créé en 1996 par les partenaires sociaux de la Branche du travail temporaire pour contribuer au maintien de l'employabilité et à l'organisation des parcours et des évolutions professionnelles des salariés intérimaires. Organisme paritaire de la Branche du travail temporaire, il est financé par les contributions des entreprises de travail temporaire et a pour mission de développer toutes actions en lien avec le développement des compétences dans le cadre notamment des contrats d'alternance (Contrat de professionnalisation et Contrat d'apprentissage) et des contrats spécifiques (Contrat d'insertion Professionnelle Intérimaire et Contrat de Développement Professionnel Intérimaire), l'accès à l'emploi dans l'intérim, le maintien dans l'emploi et le développement des compétences et de l'employabilité des salariés intérimaires.

A PROPOS DU FASTT

Le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), créé en 1992, est la plateforme d'animation de la politique sociale, au bénéfice des 2,7 millions de personnes qui, sur une année, réalisent au moins une mission de travail temporaire. Association Loi 1901 à but non lucratif, le FASTT apporte des aides, des services et solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle : logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social. Le FASTT pilote également les régimes de complémentaire santé obligatoire des intérimaires et celui de la prévoyance. Le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA). Plus d'informations sur : www.fastt.org

A PROPOS DE L'OIR

L'OIR (Observatoire de l'Intérim et du Recrutement) a pour mission de réaliser des études au service des entreprises et des salariés du travail temporaire. Organisme paritaire, piloté par Prism'emploi (organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim) et les syndicats de salariés CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA, l'OIR est chargé de produire des analyses visant à nourrir la réflexion des partenaires sociaux de la Branche. Ses analyses sont régulièrement publiées sur le site www.observatoire-interim-recrutement.fr.

Le portail <https://www.interimairesinfo.org> est la propriété du
FPETT <https://www.interimairesinfo.org/mentions-legales/>

Le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire a été créé en 1996 par les partenaires sociaux de la Branche du travail temporaire pour contribuer au maintien de l'employabilité et à l'organisation des parcours et des évolutions professionnelles des salariés intérimaires. Association de Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT est financé par des contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de Branche et gérée par les partenaires sociaux.

Vous ne souhaitez plus recevoir de communication de la part d'Intérimaires Info, [suivez le lien](#)